

## À LA UNE : éditorial

### « La question de l'évaluation est au cœur des rénovations en cours »

**Éditorial de Madame Rose-Lise JOACHIM, Inspectrice d'Académie, Inspectrice pédagogique régionale en Économie et Gestion de la Martinique**

L'actualité de la filière Économie et Gestion, ce sont les rénovations en cours : rénovation de la série hôtellerie-restauration qui a commencé par la mise en œuvre du référentiel de la classe de seconde, rénovation du BTS Comptabilité et gestion dont la session d'examen 2017 concrétisera la nouvelle certification.

Le professeur d'économie et gestion connaît le contexte de ces rénovations. Elles résultent du constat qu'il convient pour la qualité et l'attractivité de ces formations, qu'elles soient adaptées aux exigences de secteurs d'activité qui évoluent. Les changements induits par l'évaluation de ces formations se traduisent par des pratiques didactiques et pédagogiques renouvelées. Centrées sur l'élève ou l'étudiant, elles lui donnent une place accrue dans l'interaction avec le professeur et la construction des connaissances. Elles impliquent également de nouvelles modalités d'évaluation.

**La question de l'évaluation se pose également dans l'actualité de la réforme du collège** et de sa mise en œuvre à la rentrée 2016. La logique curriculaire qui prévaut dans la définition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, n'est pas très éloignée de la réflexion qui a conduit dans le cadre de la réforme du lycée à la rénovation de la série Sciences et Technologie du Management et de la Gestion (STMG). Les élèves de la série technologique tertiaire, parfois orientés par défaut et victimes du caractère inégalitaire du système scolaire, peuvent bénéficier d'une pédagogie dynamique, de tendance socioconstructiviste et intégrant le numérique et les actions visant à développer une meilleure estime d'eux-mêmes. Ils peuvent être ac-

compagnés de façon différente par des professeurs qui leur donnent une vision plus globale de leurs apprentissages notamment lors de la conduite de l'étude de gestion en première et de la réalisation du projet en terminale. Ils sont évalués pour apprendre (pédagogie du projet) et évalués pour la certification (baccalauréat) et peuvent envisager une poursuite d'études.

**L'évaluation par compétences**, à partir de situations complexes et non compliquées, prévaut dans les sections de techniciens supérieurs, y compris dans l'épreuve ponctuelle finale de management.

**Le contrôle en cours de formation (CCF)** pour la certification en BTS CG comme dans d'autres BTS s'inscrit dans une perspective de lien accru entre l'évaluation formative et l'évaluation certificative, et met en jeu plusieurs acteurs dans une relation transparente et explicite pour l'étudiant évalué.

**Dans les sections de techniciens supérieurs**, en effet, le référentiel de formation de chaque spécialité donne le cadre des notions à construire et des compétences à maîtriser en fin de formation. Les modalités de certification sont réglementairement prévues. Le rôle du professeur évolue aussi bien dans l'interaction avec l'élève ou l'étudiant lors de la construction des savoirs qu'au moment de l'évaluation. Il devient alors un observateur professionnel et expert, capable de retracer le développement de la compétence dans le temps et de percevoir son adaptabilité à des situations dont les paramètres peuvent être modifiés. Il peut être accompagné d'un autre professionnel.

Au moment de la formation, le professeur est conduit à accompagner l'étudiant dans l'analyse réflexive et la métacognition qui attestent de la maîtrise des compétences. Il aide l'étudiant à savoir qu'il sait, à mesurer ses progrès et sa marge de progression.

#### SOMMAIRE :

##### AU CŒUR DE L'ACTU :

Pages 2 à 5

- Regards sur la Circulaire de Rentrée 2015 et ses enjeux
- Connaître la réforme du collège quand on est professeur d'économie et gestion
- Le bilan des examens 2015
- Les projets et concours *Passerelle* pour la réussite

##### DOSSIER :

#### Les modalités d'évaluation certificative dans la filière Économie et Gestion

Pages 6 à 10

- Pratiquer l'évaluation dans la filière économie et gestion
- L'évaluation par compétences en STS

##### ZOOM SUR :

Pages 10 à 12

- Journées d'intégration des élèves de seconde du lycée Centre Sud de Ducos
- Formation sur les Bases Essentielles en Santé et Sécurité au Travail pour les étudiants de BTS
- M@gistère : pour la formation continue des enseignants

##### AGENDA :

Page 12

Cette maîtrise des pratiques d'enseignement et d'évaluation qui favorisent la réussite des élèves, s'acquiert par les échanges entre pairs, par la formation et le compagnonnage qui contribuent à la professionnalisation des professeurs. ■

## Regard sur la Circulaire de Rentrée 2015 et ses enjeux

**Les grandes lignes de la Refondation du Système Educatif, engagée depuis 2013, consistent dans la mise en place d'un ensemble fonctionnel, dont l'objectif est de porter au plus haut point possible la démocratisation quantitative et qualitative de l'enseignement. Cela entraîne la rénovation idéologique et technique de cet enseignement, en vue d'assurer à chaque jeune, issu du lycée, le développement intellectuel le plus intense, et l'insertion collective la plus réussie dans une société, dont la croissance est de plus en plus couplée avec le développement du système éducatif lui-même.**

La Circulaire de Rentrée 2015 oblige, d'ores et déjà, à faire muter simultanément trois facteurs :

- contenus d'enseignement et didactique,
- méthodes et pratiques pédagogiques,
- formation et professionnalisation des enseignants

Ces trois facteurs sont interdépendants et reliés par une

circularité, évidente et voulue. S'agissant de la mise en application du couplage « Ecole-Société », la Circulaire de Rentrée 2015 met l'accent sur l'actualisation des connaissances, sur l'ajustement permanent de ce qui est enseigné aux contenus réels de la culture et du savoir, tels qu'ils existent dans la société globale. Il s'agit de maintenir au plus près le contact entre les enseignements, et ce qui est exactement le savoir culturel, technologique, numérique,

économique, environnemental, ainsi que les circuits de diffusion, empruntés par ce savoir. Selon la Circulaire, cet ajustement ne peut s'effectuer qu'au niveau des langages, à travers lesquels l'expérience des individus se forme et se communique. C'est cela même le principal contenu : l'ensemble des langages utilisés pour la communication, la perception, l'information, l'insertion sociale et professionnelle, dans notre société moderne. C'est entre autres par rapport à ces langages, que se situe la refondation du système.

D'où la mise en place du socle commun de connaissances, de compétences, de culture, susceptible de se prolonger et de s'épanouir au delà. La Circulaire 2015 précise en effet « un véritable continuum de l'Ecole au Lycée permettra de construire un parcours linguistique progressif et cohérent. »

Le socle commun est donc conçu comme une évolution vers un humanisme moderne, c'est-à-dire vers une véritable culture générale utile tout au long de la vie.

### Mieux articuler « formation » et « emploi »

Ces différents langages, que les enseignants ont pour mission de construire, sont destinés à des situations extrêmement variées, à des réseaux intégrateurs extrêmement diversifiés (culture politique et civique, action et insertion sociales, environnement, biodiversité et climats, économie et emploi, multimédia et internet,

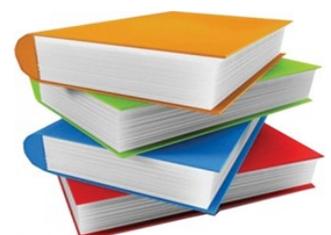
mobilité intellectuelle et conscience migrante). Afin de tendre sur un réel technologique et économique de plus en plus présent, la Circulaire précise encore : « Les acteurs du système doivent se mobiliser pour mieux articuler formation et emploi. » De ce fait, les entrepreneurs deviennent des personnes-ressources, porteurs

d'un projet économique. Dans cette perspective, la Circulaire avance des innovations : les pôles de stages, pour favoriser la relation lycée-entreprise, faciliter l'accès des jeunes aux stages, les actions d'accompagnement des élèves vers l'insertion professionnelle, sans oublier les Campus des Métiers et des Qualifications, pour concevoir des formations diversifiées.

### Un système éducatif en mutation

En effet, la Circulaire engage bien une mutation : il s'agit de mieux affirmer le caractère spécifique de la fonction enseignante au lycée, car il s'agira de plus en plus de maîtriser les évolutions technologiques, culturelles, sociales, et économiques. Le professeur de lycée ne remplit-il pas déjà, de plus en plus, le rôle de relais culturel et de spécialiste de communication, face à ces interlocuteurs extérieurs du monde socio-économique ? D'où la nécessité d'un approfondissement de ses spécificités professionnelles, d'une extension de la formation, vers la polyvalence ou la pluridisciplinarité ; c'est-à-dire le travail d'enseignement sur des champs, qui ont des applications multiples. Face aux partenaires extérieurs, il convient d'approfondir les perspectives d'intervention, quand bien même est recommandé, par la Circulaire 2015, le retour d'anciens élèves en échec social, pour que l'aide d'urgence devienne aussi son devoir et son destin. L'extension de la formation s'impose, pour une gamme plus étendue de connaissances professionnelles, pour une maîtrise plus sûre des outils offerts par les technologies numériques, pour une conscience plus lucide des enjeux de la nouvelle optique, que propose la Refondation du système éducatif.

Il s'agit de développer l'aptitude au changement et à la dynamique.



## Connaître la réforme du collège quand on est professeur d'Économie et Gestion

**La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République prévoit de nouvelles modalités pour le collège unique. En application de la volonté exprimée par la représentation nationale, la ministre a présenté les grandes lignes de la réforme de la nouvelle organisation du collège.**

**Connaître les dispositions de la réforme du collège quand on est professeur d'économie et gestion, pour quoi faire ? Quels en sont les enjeux ?**

Dans le cadre de la réforme de l'ensemble des programmes de la scolarité obligatoire, le Conseil supérieur des programmes, instance indépendante présidée par Michel Lussault, a remis à Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des projets de programmes le 15 avril dernier.

La circulaire relative aux enseignements au collège est publiée au Bulletin officiel du 2 juillet 2015.

Les projets de programme des 3 cycles, l'organisation des enseignements notamment ceux des cycles 3 et 4, la réforme de l'évaluation et de la certification sont désormais connus.

### Quelques constats ...

Dans sa Lettre d'avril 2015 de présentation de la Réforme du collège, la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche rappelle que « depuis vingt-cinq ans, les tentatives de réformer le collège ont été nombreuses, sans parvenir à donner les résultats escomptés [...], malgré l'engagement et les efforts au quotidien de tous les professeurs » et « les élèves qui ne maîtrisent pas les compétences de base sont de plus en plus nombreux. »

Les chiffres concernant le collège ne sont, en effet, plus contestés : « à la fin du CM2, 12% des élèves ne maîtrisent pas les compétences de bases en Français, 9% dans le même cas en mathématiques. A la fin de la 3<sup>ème</sup>, ces chiffres passent à 25% en Français et 13% en mathématiques ».

### Une problématique sociale et pédagogique

Le collège actuel est issu de la deuxième grande phase de « démocratisation » de l'École de la République, celle qui a consisté à prolonger le principe d'une école



commune dans le premier cycle du secondaire, jusqu'aux portes du lycée. Celle-ci visait à offrir au plus grand nombre l'accès à un enseignement de qualité, selon un idéal d'égalisation des chances offertes aux élèves de développer le plus loin possible leur formation intellectuelle et culturelle. Or, aujourd'hui, force est de constater que le collège français échoue à la fois sur le plan social et sur le plan pédagogique. En effet, on constate que les acquis académiques et cognitifs des élèves, tels qu'ils peuvent être mesurés en fin de 3e, sont inégaux et précaires.

L'une des problématiques spécifiques du collège réside dans la double fonction qui lui a été assignée par sa place au sein des degrés de la scolarité : point d'aboutissement de l'enseignement élémentaire et en même temps premier cycle de l'enseignement secondaire, aboutissant au lycée. Le collège unique porte ainsi une mission de continuité entre primaire et secondaire.

Avec l'unification du système éducatif et l'entrée de tous les élèves dans le secondaire, c'est au collège que se jouent l'orientation et la sélection, essentiellement après les classes de 5<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>.

A un moment où l'accès au bac est ouvert à 80% d'une classe d'âge, le collège peine de plus en plus à remplir ce rôle d'intermédiaire entre primaire et lycée : le collège ne parvient pas à remédier aux situations particulières d'échec scolaire en fin d'école élémentaire ni à suffisamment bien préparer aux années de baccalauréat, ouvrant sur l'enseignement supérieur.

Cet insuccès pénalise le parcours des élèves qui en sont victimes. Il est souvent facteur d'image de soi peu

valorisante pour l'élève et d'orientation par défaut.

### Comprendre la réforme des collèges et ses enjeux

L'objectif de la réforme est double :

- renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux dans toutes les matières,
- développer de nouvelles compétences indispensables à la future insertion des collégiens.

Ce double objectif vise à apporter une réponse aux carences actuelles du collège, réduire les inégalités et donner aux élèves une culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra :

- de s'épanouir personnellement,
- de développer leur sociabilité,
- de réussir la suite de leur parcours de formation,
- de s'insérer dans la société où ils vivront,
- de participer, comme citoyens, à son évolution.

Les principes structurants sont les suivants :

- la scolarité reste obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans,
- le collège doit être un collège unique, mais pas uniforme et organisé pour faire progresser tous les élèves, dans les buts de leur donner les connaissances et compétences utiles pour leur vie future ; La structuration disciplinaire est au cœur de la nouvelle organisation des enseignements au collège. L'horaire disciplinaire des élèves est fixé à 26 heures hebdomadaires pour chacun des niveaux du collège. Trois de ces heures en classe de sixième et quatre de ces heures en classes de cinquième, quatrième et troisième, sont consacrées aux enseignements complémentaires :
- 20% des horaires disciplinaires seront dédiés à des activités qui per-

-mettront à l'élève de combler ses lacunes sur les fondamentaux et d'acquérir les compétences transversales (travail en équipe, compétence numérique, expression orale, etc..

- Dont 3 heures d'accompagnement personnalisé en 6<sup>ème</sup> Dont 1 heure d'accompagnement personnalisé de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

- Des enseignements pratiques interdisciplinaires à partir de la 5<sup>ème</sup> (EPI) pour conduire les élèves à mieux comprendre et maîtriser les savoirs.

- Les 8 thèmes possibles pour les Enseignements pratiques interdisciplinaires ou EPI sont : développement durable ; sciences et société ; corps, santé et sécurité ; information, communication, citoyenneté ; culture et création artistiques ; monde économique et professionnel ; langues et cultures de l'Antiquité ; langues et cultures régionales et étrangères.
- Tous les élèves auront une langue vivante 2 dès la 5<sup>ème</sup> (à la place de la 4<sup>ème</sup>).
- Les élèves qui ont une autre langue que l'anglais en primaire, commenceront l'anglais en 6<sup>ème</sup> avec un horaire renforcé.
- L'option Latin sera possible en enseignement complémentaire entre la 5<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup>.
- Une attention particulière est donnée à l'environnement nécessaire pour une bonne disponibilité à l'assimilation des apprentissages (construire l'emploi du temps au-

tour des élèves : 1 h 30 de pause méridienne; systématiser des moments forts dans l'établissement; renforcer la démocratie scolaire; mieux associer les parents, améliorer le climat scolaire).

### La réforme du collège impacte le lycée

Le collège de 2016 devra mieux enseigner les savoirs fondamentaux, former à d'autres compétences et avoir un fonctionnement quotidien assoupli pour s'adapter à la diversité des besoins des élèves.

La réforme du collège concerne simultanément les programmes, les pratiques d'enseignement et l'organisation pédagogique. Par exemple, la découverte des métiers, des milieux professionnels et de l'environnement économique et social est un enjeu important de la formation du jeune collégien. Dès la classe de 5<sup>ème</sup>, l'élève débute un parcours de découverte des métiers et des formations. Les objectifs éducatifs de l'ouverture sur les métiers et les formations touchent à la fois la connaissance du monde des métiers, des voies de formations et la capacité à s'orienter tout au long de la vie.

### Quel impact sur le lycée, et particulièrement en Économie et Gestion ?

La réponse se trouve dans nos pratiques et notre capacité au changement.

Dans le second degré et en Économie et Gestion en particulier, nous avons une expérience basée sur : l'interdisciplinarité sans nier la place des disciplines, la fluidité des parcours y compris entre le baccalauréat professionnel et les sections de techniciens supérieurs, la pédagogie de projet, l'évaluation progressive, la différenciation pédagogique pour une meilleure prise en charge des difficultés d'apprentissage, l'accompagnement personnalisé. Les formations technologiques et professionnelles supposent également l'ouverture sur le monde socio économique, le partenariat, l'utilisation du numérique comme moyen et objet de formation. Cette expérience doit nous permettre d'inscrire encore mieux nos pratiques dans une démarche constitutive de réussite de chaque élève et de nous adapter à moyen terme à ces nouveaux apprenants avec comme point d'appui les acquis de la formation reçue au collège.

La réforme du collège prépare l'élève pour une scolarité réussie au lycée, dans le cadre d'une continuité de la refondation pour un parcours d'orientation réussi pour chaque élève. Cela interroge bien évidemment nos pratiques, notre aptitude au changement et notre regard sur « l'élève » et son devenir.

#### Pour en savoir plus :

<http://www.education.gouv.fr/pid32484/college-2016-tout-savoir-sur-reforme.html>

## Le bilan des examens - Session 2015

**En 2015, le taux de réussite au baccalauréat STMG, toutes spécialités confondues, est de 88,5 % contre 89,5 %. Ce taux est en légère baisse par rapport à 2014, mais reste proche de la moyenne nationale. Par contre, le taux de réussite au premier groupe reste en dessous de la moyenne nationale : 60,2 % dans l'académie contre 78,7 % au niveau national (graphique 1, page 5)**

**Par spécialité**, nous constatons que les candidats de la spécialité RH & C sont les plus nombreux, et que contrairement à la tendance observée sur le plan national, le nombre de candidats de la spécialité Gestion Finance est plus important que l'effectif observé en Mercatique. Les différences de résultats entre les spécialités sont relativement importantes lors du premier groupe d'épreuves (52 % en mercatique contre 66 % en gestion et finance). L'écart diminue au deuxième tour.

**Les notes aux épreuves écrites** varient fortement d'une discipline à l'autre. Ainsi, en économie, seuls 13 % des élèves obtiennent la moyenne et aucun n'obtient plus de 14. Les notes en management sont mieux réparties. A l'inverse, 70 % des élèves obtiennent plus de 14 à l'épreuve pratique (graphique 2).

Enfin, les notes de l'épreuve écrite de spécialité varient fortement d'une spécialité à l'autre (tableau 1). Ainsi, si 80 % des élèves obtiennent la moyenne en GSI et 50 % en RH&C, seuls 34 % des candidats ont la moyenne en gestion finance où demeure donc une bonne marge de progrès.

**Les taux de réussite des BTS** sont généralement satisfaisants même s'ils sont inégaux d'une spécialité à l'autre, d'un

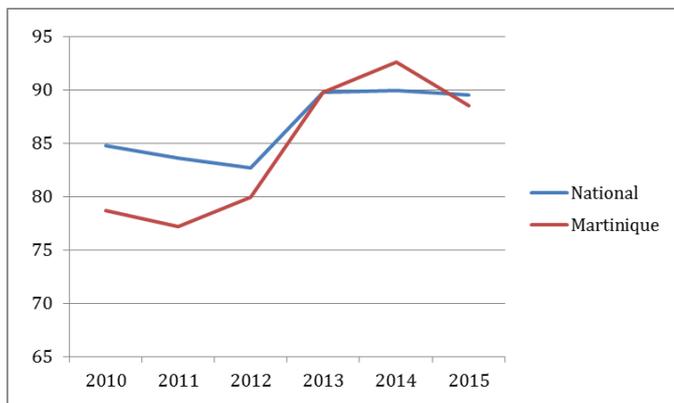
établissement à l'autre. Les statistiques académiques globales masquent parfois de très belles réussites pour les établissements publics et privés sous-contrat (tableau 2).

C'est le cas par exemple en Management des unités commerciales où les candidats des établissements publics (91% de réussite) et ceux des établissements privés sous contrat (83% de réussite) dépassent largement le taux moyen de succès académique de 72,67 %.

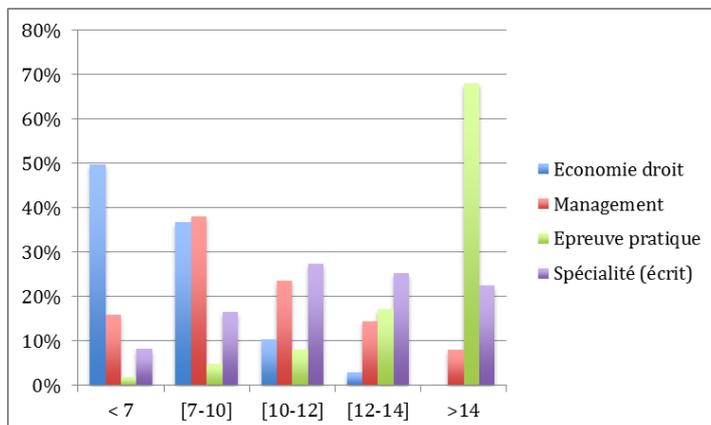
De même les candidats scolarisés en EPLE en BTS tourisme réussissent à 90 % pour un taux global académique de 78,57 %. 89,65 % des étudiants présents au BTS technico-commercial où le profil requis est à fois industriel et tertiaire ont été reçus à l'examen.

L'académie certifie également par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) un peu plus de 50% des candidats qui se présentent aux épreuves.

Pour conclure, des réussites à consolider et un léger fléchissement des résultats dans certaines spécialités du bac technologique tertiaire qui conforte la nécessité d'une poursuite de l'engagement des professeurs et des efforts de tous pour la réussite des élèves et des étudiants.



Graphique 1 : Les taux de réussite au baccalauréat STMG depuis 2010



Graphique 2 : Répartition des notes (en % d'élèves présents)

Tableau 1 : Résultat du baccalauréat STMG en 2015 par série

	Candidats présents	Taux réussite 1er groupe	Taux réussite 2e groupe	Taux réussite final
Gestion Finance	159	65,4	91,4	85,5
Mercatique	139	52,5	85,5	86,3
RH et C	214	60,7	98,5	90,7
GSI	38	63,2	92,9	97,4
<b>Toutes spécialités</b>	<b>550</b>	<b>60,2</b>	<b>92,3</b>	<b>88,5</b>

Tableau 2 : Les taux académiques de réussite de BTS pilotés par l'Académie Martinique

	Taux de réussite	Nombre d'inscrits
<b>BTS transport (LP Alikér)</b>	<b>60,9</b>	<b>23</b>
<b>BTS NRC</b>	<b>53,5</b>	<b>73</b>
<b>CGO</b>	<b>67,9</b>	<b>109</b>
<b>AG PME PMI</b>	<b>81,4</b>	<b>75</b>
<b>AM</b>	<b>70,0</b>	<b>60</b>

## ZOOM SUR ...

**Le projet « Ascenseur prépa »,** en partenariat avec une dizaine d'écoles supérieures de commerce, permet à des élèves de STMG de se préparer à cette classe en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé dès la classe de Première.

Ce projet est organisé autour de trois axes interdépendants : des mises en situation en lien avec l'environnement professionnel (jeux de rôle, jeux sérieux, rédactions d'articles relus par un journaliste d'Alternatives Economiques), des conférences avec les écoles de commerce comme avec des professionnels, un système de tutorat est mis entre les élèves de lycée et les élèves de classe préparatoire.

Le projet « Ascenseur prépa » prépare également les élèves aux concours Post-BAC des écoles de commerce, et cette année deux élèves ont été admis à ces concours. Après une scolarité en classe préparatoire, ils intégreront alors automatiquement une école de commerce.

Existant depuis deux ans, ce projet concerne chaque année une vingtaine d'élèves venus de toute la Martinique, qui se réunissent une fois par mois le mercredi après-midi. Sur

## Les projets et concours « Passerelle » pour la réussite

**Depuis plusieurs années, deux dispositifs passerelle de réussite sont mis en place dans l'académie pour faciliter les transitions entre STMG et classe préparatoire d'une part, entre BTS et écoles de commerce d'autre part.**

ces 26 élèves, 16 ont intégré la classe préparatoire et vont devenir les pairs de la nouvelle promotion.

**Le projet « Passerelle BTS »** a pour objectif principal de favoriser et d'accompagner la poursuite d'études pour les titulaires d'un BTS, en particulier vers les écoles de commerce. Ce parcours BTS - école de commerce plaît en effet de plus en plus aux recruteurs.

Si les candidats sont nombreux (7 000 environ pour 3500 places), les diplômés de BTS ont le taux de réussite le plus élevé au niveau national (54 % en 2013, voir graphique). Le concours Passerelle est ouvert à l'ensemble des étudiants en STS.

Le projet « Passerelle - BTS », ouvert à l'ensemble des étudiants en STS en Martinique, comporte trois volets :

- une préparation spécifique aux épreuves du concours : synthèse de dossier, étude de cas, test ARPEGE (logique et culture générale), anglais et entretien oral ;

- l'organisation de rencontres avec des écoles de commerce pour aider les étudiants à construire leur projet professionnel post-BTS ;

- un accompagnement logistique : organisation des épreuves écrites en Martinique, avec la collaboration active du Chef de travaux du Lycée Schoelcher, Jean-Claude Porlon, et le concours de LADOM.

En 2015, 20 candidats se sont inscrits et 13 ont été présents (contre 14 en 2014). **12 candidats sur 13 ont été admissibles, soit autant que l'an dernier, avec un taux de réussite de 89 %, largement supérieur à la moyenne nationale**, alors que le niveau des écoles obtenues est supérieur à celui de l'an dernier : une étudiante a été admissible à Grenoble EM (ex ESC Grenoble), 6<sup>ème</sup> école de commerce de France dans les classements.

**Pour plus d'informations :**

[www.cpgcect-martinique.org](http://www.cpgcect-martinique.org)

[www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com)

**Contact :** mathieu.labbouz@ac-martinique.fr

## Pratiquer l'évaluation dans la filière Économie et Gestion



**Évaluer consiste à donner une valeur à un travail fourni, en fonction d'objectifs prédéfinis, en vue de prendre une décision.**

**L'évaluation est un processus, une activité continue qui permet à l'enseignant de vérifier, en définissant des indices de réussite qui ne sont pas nécessairement chiffrés, l'acquisition des compétences du référentiel par les élèves.**

### Pourquoi évaluer ?

L'objectif de l'évaluation est en premier lieu de prendre des décisions. Elle n'est pas un simple moyen de contrôle ou sanction, mais doit permettre d'obtenir des informations utiles à l'enseignant et aux élèves. L'obtention de ces informations peut avoir différentes finalités :

- **Faire un diagnostic des compétences des élèves** : il permettra de déterminer leurs prérequis pour s'adapter à leurs réels besoins ;

- **Informé l'élève sur sa progression** : l'élève pourra situer sa progression dans l'acquisition des compétences du programme ;

- **Améliorer les décisions relatives à l'apprentissage** : l'enseignant pourra se situer et adapter sa pédagogie en fonction des progrès des élèves et de leurs manques ;

- **Décerner les diplômes préparés** : l'évaluation certificative doit permettre de valider in fine l'acquisition des compétences ou, en cas d'échec, de faire comprendre au candidat les éléments qui ont pu lui manquer.

### Qui évalue ? Pour qui ?

L'enseignant a un rôle central dans le processus d'évaluation. Il n'est pas seulement formateur, mais également évaluateur de la formation :

- **L'enseignant pour l'élève** : l'enseignant évalue tout d'abord l'élève pour lui permettre de se situer par rapport à son processus d'acquisition des compétences. L'évaluation peut avoir lieu tout au long du processus d'apprentissage, être continue dans le temps ou au contraire temporaire. Pour avoir un sens, il faut qu'elle permette à l'élève de s'inscrire dans son apprentissage, lui donner des repères et clarifier les attentes de l'enseignant.

- **L'enseignant pour lui-même** : pour le professeur, évaluer fréquemment les élèves est également un moyen d'apprécier son travail, ses choix et de les réajuster en fonction de leurs besoins réels. L'évaluation permet de repérer les acquis et les difficultés dans les apprentissages, de formuler des consignes d'amélioration, des objectifs de progrès.

- **L'élève pour lui-même** : l'élève est également auto-évaluateur de son apprentissage. Pour développer un processus de pédagogie différenciée, il faut que l'élève puisse déterminer par lui-même son évolution et les points à travailler davantage. L'évaluation doit donc être porteuse de sens et les critères de réussite clarifiés.

### Comment évaluer ?

Rappelons que les évaluations sont de 2 types : L'évaluation formatrice et l'évaluation certificative qui est dite également sommative.

• **L'évaluation formatrice ou « formative »** : Son objectif consiste à améliorer l'apprentissage en cours. Elle permet de détecter les obstacles ou difficultés que rencontre l'apprenant. Ce repérage se fait à l'aide d'un diagnostic et au moyen d'outils que l'instructeur met en place. C'est l'occasion pour lui d'apporter son aide : appelée remédiation. Sa fonction est pédagogique.

• **L'évaluation certificative ou sommative** : elle a une fonction administrative ; Son objectif est l'obtention d'un diplôme et atteste l'atteinte d'un candidat de compétences terminales (fin d'un cycle par exemple). Elle se déroule durant la formation de l'apprenant, par les enseignants qui sont des formateurs. Elle peut être **individualisée** : chaque candidat est évalué dès qu'il atteint

l'ensemble des compétences qui correspondent à la situation, objet de l'épreuve.

Ou **homogène** : les compétences et connaissances dites terminales sont évaluées sans distinction.

L'enseignant-évaluateur dispose de 3 types de contrôle pour évaluer le candidat :

• **Le Contrôle Continu (CC)** : c'est une évaluation permanente qui se déroule à tout moment de l'apprentissage. Elle identifie dans les étapes du processus d'acquisition grâce au niveau des connaissances, des pratiques, des attitudes ou des valeurs culturelles, le positionnement de l'apprenant. L'enseignant-formateur par l'observation, l'imitation, l'essai, la répétition ou la présentation doit repérer rapidement les lacunes de l'élève ou de l'étudiant. Il s'agit d'éviter que ne s'installe une démarche fautive et d'y remédier, pour que ce processus ne se solde par un échec (de part et d'autre).

• **Le Contrôle en Cours de Formation (CCF)** : il prend appui sur une situation d'évaluation (un contexte donné). Cette dernière se déroule au cours de la formation, quand le candidat atteint les compétences dites terminales. Cette évaluation peut venir de l'initiative de l'apprenant.

• **Le Contrôle en Cours d'Année (CCA) ou Evaluation en Cours d'Année (ECA)** : il s'effectue sur une durée dans le temps. Au cours de l'année scolaire, en fonction de l'avancement de l'étude, après la remise d'un dossier par le candidat mais aussi progressivement au cours du suivi du dossier.

*Textes de référence : Bulletin Officiel N° 21 du 24 Mai 2012 - N° 46 du 13 Décembre 2012 - N° 26 du 27 Juin 2013*

**TÉMOIGNAGE : Odile Foule-Bruyère, Professeur d'Économie et Gestion au Lycée Centre Sud de Ducos en STMG et en BTS.**

## **Évaluer en cours de formation, un exemple en BTS Assistant de Manager**

**Le Contrôle en Cours de Formation (CCF), est une évaluation certificative de compétences, par sondage, par les formateurs eux-mêmes, au fur et à mesure que les formés atteignent le niveau requis. Il porte sur les compétences, les connaissances et les attitudes définies dans l'arrêté de création de chaque diplôme professionnel et qui sont regroupées au sein d'unités.**

### **Quels sont les principes, objectifs et intérêts pédagogiques de l'évaluation en CCF ?**

Le CCF a été introduit en BTS par **décret du 15-12-2004 (BO n°2 du 13 janvier 2005)**. Il ne concerne que les candidats des établissements publics et privés sous contrat, ainsi que des CFA et des GRETA habilités.

**Les grands principes de l'évaluation en CCF** sont définis par la note de service du 18 mars 1997 (**BO hors série n°2 du 27/3/97**)

★ Le CCF détermine le niveau terminal acquis. C'est une évaluation des compétences finales d'un domaine de formation, et non pas une évaluation des compétences intermédiaires.

★ Le CCF est placé sous la responsabilité des formateurs et il est fondé sur la confiance. Sa mise en œuvre mobilise quatre types d'acteurs : les formateurs, le chef d'établissement, les corps d'inspection, le jury.

★ Le CCF évalue les compétences par sondage. C'est une évaluation d'un ensemble pertinent de compétences caractéristiques du domaine considéré, les compétences non évaluées sont réputées acquises.

★ Le CCF s'appuie en général sur des situations d'évaluation conçues par les formateurs en fonction du cadre fixé par le règlement d'examen. Ce sont des situations de travail réelles ou simulées (et non totalement inventées), définies à partir des compétences à évaluer, des conditions de l'évaluation, de la définition de l'activité à réaliser et des conditions de réalisation, de la performance attendue et des critères de l'évaluation.

**En matière d'objectifs et d'intérêts pédagogiques**, le CCF vise à adapter l'évaluation à la diversité des situations de formation (le CCF autorise ainsi une grande diversité des mises en situation d'évaluation : problématiques professionnelles, démarches expérimentales, activités des entreprises locales ...), et à rapprocher l'évaluation de l'acte de formation (parce qu'il se déroule pendant la formation, sans l'interrompre et non à l'issue de celle-ci, le CCF permet de rétroagir sur la formation).

Ils comportent plusieurs intérêts pédagogiques : l'approche globale de l'évaluation, des situations d'évaluation en nombre limité, des compétences évaluées en une seule fois et une évaluation individualisée et contingente.

L'évaluation intervient au moment où l'étudiant est « prêt », c'est-à-dire qu'il a bénéficié d'un apprentissage nécessaire et adapté au développement des savoirs et des compétences requis pour le diplôme.

### **Quels sont les modalités de mise en œuvre et les outils spécifiques de l'évaluation en CCF en BTS AM ?**

**En BTS AM, deux épreuves certificatives sont évaluées en CCF** : l'épreuve E4 (Communication professionnelle en français et langue étrangère, deux situations d'évaluation A et B) et E6 (Action professionnelle). Les modalités de mise en œuvre de ces évaluations sont celles prévues par la note de service du 18 mars 1997 précitée, et portent sur le choix et la périodicité des situations d'évaluation et les caractéristiques des situations d'évaluation.

### **Les outils et les supports spécifiques de l'évaluation en CCF :**

Plusieurs outils sont mis à la disposition des enseignants par les recteurs d'académie dans les circulaires nationales d'organisation BTS (fiches d'aides à l'évaluation de l'expression de la compréhension et de l'expression orale, fiche situation de communication, fiche de préparation de la simulation, grilles d'aide à l'évaluation, grille d'évaluation, grille d'évaluation récapitulative...)

Le **livret informatique** est un support numérique spécifique d'évaluation

des compétences informatiques et bureautiques acquises : elles sont évaluées tout au long de la formation par les professeurs enseignant les finalités 1 à 5.

Si le CCF est sans doute une modalité d'évaluation plus conforme à la réalité professionnelle, il a tout de même nécessité de réels aménagements au niveau organisationnel, et une révolution des pratiques didactiques et pédagogiques des enseignants.

### **Comment préparer les étudiants qui doivent être évalués en CCF ?**

La préparation des étudiants fait appel à une pédagogie de compétences qui s'inscrit dans une logique d'apprentissage de type constructiviste, davantage centrée sur l'apprenant et sur les mécanismes d'apprentissage en jeu.

L'activité en classe devrait consister pour l'essentiel en des entreprises de résolution de tâches par lesquelles l'étudiant fera l'acquisition de nouvelles compétences. La tâche didactique de l'enseignant consiste à proposer des situations d'apprentissage : les cas, qui doivent favoriser la mobilisation des ressources nécessaires à l'acquisition de ces compétences.

L'enseignant devient un facilitateur des apprentissages centré sur : le processus d'apprentissage, la planification des contenus en fonction de la compétence à acquérir, l'organisation d'un environnement qui facilite l'apprentissage et l'évaluation de l'atteinte de la compétence.

L'étudiant est vu comme ayant des connaissances et expériences antérieures qui ont une influence sur l'apprentissage, étant actif dans l'apprentissage et il est responsable de la prise en charge de son apprentissage.

En AM, les Ateliers Métier (pour l'épreuve E4) permettent de pratiquer régulièrement une évaluation des apprentissages, centrée sur l'atteinte des compétences se basant sur des performances et des comportements attendus.

Le savoir va ainsi se construire au fur et à mesure de l'acquisition de la compétence, la formation étant largement ancrée dans des contextes réels de travail.

# L'Évaluation par compétences dans les sections de techniciens supérieurs

**L'évaluation est au cœur des préoccupations du Ministère de l'Éducation Nationale depuis plusieurs années. Depuis l'institution du socle commun de compétences avec la loi d'orientation pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005, l'évaluation *par compétences* s'impose naturellement au fil du temps à tous les niveaux du système éducatif français**

Pour le BTS, l'évaluation par compétence a été amorcée dans les épreuves de spécialité depuis plusieurs années et en Management des Entreprises en 2013. Le nouveau référentiel du BTS CG, de par son titre « Référentiel de compétence », vient conforter cette méthode d'évaluation et la formation par compétences qui en est le corollaire.

## **L'évaluation par compétences : mode ou nécessité ?**

Le BTS est un diplôme professionnalisant dont la formation est basée sur les compétences requises pour exercer un métier « dans les conditions requises par les professionnels » (guide d'accompagnement pédagogique BTS CG)

La loi du 23 avril 2005 d'orientation pour l'avenir de l'école vise à permettre la mise en œuvre des priorités assignées au système éducatif à savoir assurer à 100% des jeunes une qualification reconnue ainsi que l'acquisition d'un « socle de connaissances et de compétences indispensables ».

Une telle évolution rendait inadaptable la simple évaluation des connaissances qui ne permet pas de mesurer les compétences requises et serait difficilement compatible avec les exigences européennes et internationales, d'où la nécessité d'une évaluation par compétences.

Le socle commun de connaissances en place impose donc dans les textes une validation de compétences.

## **Que faut-il entendre par « compétence » ?**

Des nombreuses définitions littéraires données à cette notion, nous retiendrons celle de Jacques Tardif selon laquelle « une compétence c'est un savoir agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation d'un ensemble efficace de ressources (connaissances capacités et attitudes...) » qui rejoint la définition du

guide d'accompagnement de BTS CG suivante : « *il y a compétences lorsqu'un étudiant est capable de mobiliser des ressources dans le cadre d'une situation professionnelle* ».

Maîtriser une compétence c'est donc pouvoir mobiliser et réinvestir des connaissances de capacités et des attitudes afin d'atteindre un objectif précis dans une situation donnée ou professionnelle. Cela suppose de pouvoir les mobiliser de façon pertinente dans des tâches complexes.

Évaluer par compétences, c'est s'émanciper de la contrainte de poser une note globalisante sur une copie, avec les biais qui en résultent dans certains cas.. On continue de noter les élèves, mais à la place d'une note chiffrée qui résume une copie et qui focalise l'attention sur une comparaison de performances, on offre une multitude de notes ciblées sur des points précis, suivi des apprentissages, autant que bilan des acquis.

## **Comment évaluer par compétences ?**

Il importe tout d'abord de lever toute confusion entre l'évaluation des compétences qui est pratiquée dans les CCF et CCA parce qu'elle nécessite l'observation de l'étudiant sur une période plus ou moins longue, et l'évaluation par compétences utilisée de façon ponctuelle et dont l'objectif est d'évaluer les com-

pétences en fin de formation.

L'apprentissage et l'évaluation par compétences supposent la mobilisation d'un ensemble de ressources diversifiées, internes (connaissances, capacités, habiletés) mais aussi externes (documents, outils, personnes) ce qui renvoie à la **complexité de la tâche** et au caractère global et transversal de la compétence.

Les **grilles de référence** fournissent des indications pour l'évaluation des compétences.

Si encore aujourd'hui, la priorité est donnée à la mise en place de l'évaluation par compétences dans le secondaire, depuis deux ans ce monde d'évaluation qui reste encore tabou dans nos pratiques en lycée et en STS a pourtant été introduite dans les évaluations des épreuves de Spécialités et Management des Entreprises pour la certification en 2013.

La réflexion menée autour des mauvais résultats obtenus a montré que ce nouveau mode d'évaluation implique nécessairement une pédagogie des compétences qui s'inscrit dans une logique d'apprentissage de type constructiviste, davantage centrée sur l'apprenant et sur les mécanismes d'apprentissage en jeu.

À cet effet un parcours de formation Magistère a été assuré en mars 2015 par Madame Sophie MARAN, qui nous livre son témoignage plus loin.

*En management, l'évaluation par compétences se fait à l'aide d'une grille d'évaluation basée sur les quatre descripteurs suivants. Ceux-ci permettent de mesurer le niveau de compétences acquis.*

*L'évaluation par compétence donne donc plus une indication globale qu'un décompte précis tout en restant bien dans des notes. Il est faux de dire qu'évaluer par compétences supprime les notes. Elles les cible mieux. Au lieu d'une note globale qui donne une illusion de précision, l'évaluation par compétences propose plusieurs indicateurs, qui positionnent l'apprenant face à un savoir précis.*



## TÉMOIGNAGE :

**Sophie Maran, Professeur d'Économie et Gestion au Lycée Joseph Gaillard en STMG et en BTS, chargée de la formation des enseignants sur l'évaluation par compétences en Management des entreprises.**



### ***L'évaluation par compétences en management des entreprises : évaluation ou construction des compétences ?***

#### **Comment me suis-je intéressée aux compétences, au point d'en faire un parcours de formation à distance ?**

Je me suis d'abord intéressée à l'évaluation par compétences en enseignant les matières professionnelles dans le BTS technico-commercial il y a 6 ou 7 ans. J'ai récupéré un document qui expliquait la différence entre le questionnement par compétences et le questionnement traditionnel. Ce document avait été élaboré sous la responsabilité de l'Inspecteur pédagogique régional d'Économie et Gestion de l'époque à la Martinique, qui avait piloté la rénovation de ce BTS. Alors, j'ai précieusement gardé ce document ! J'ai commencé à réfléchir à cette question mais l'année suivante, je n'ai plus enseigné dans ce BTS. Je ne me suis plus préoccupée des compétences même si je savais que le programme les présentait. Lorsque l'évaluation par compétences est arrivée en management des entreprises, je me suis naturellement dit que les questions ne seraient plus les mêmes. Nous avons alors pris les anciens sujets, certains d'entre vous doivent s'en souvenir, et nous avons reformulé les questions pour qu'elles permettent d'évaluer les compétences. Mais ma réflexion sur l'évaluation des compétences n'était guère scientifique. Elle s'arrêtait au questionnement. Et il fallait partager notre travail avec l'ensemble des collègues.

Dans le même temps, parallèlement à mon activité d'enseignante, j'ai été sollicitée par le Conseiller du Recteur pour les Tice (technologies de l'information et de la communication pour l'éducation) de l'époque pour travailler à ses côtés. Il m'a proposé de participer à une expérimentation qui visait à concevoir des

formations à distance pour l'éducation nationale. Celles-ci ont très récemment pris de l'importance avec le développement du web 2 et le haut débit. En charge de m@gistère dans l'académie, j'ai pensé que nous pourrions partager nos sujets de management avec le nouveau questionnement. Et qu'il serait peut-être utile de rappeler ce qu'était une compétence. C'est ainsi que l'idée de faire un parcours de formation à distance sur l'évaluation par compétences en management a germé. Ce travail m'a permis de constater que finalement je ne savais pas vraiment ce qu'était une compétence et donc de mettre à jour mes connaissances. J'ai compris que l'évaluation des compétences, qui était ma première préoccupation, n'était pas le problème et qu'elle avait peu d'intérêt si on ne s'occupait pas de la construction des compétences.

#### **Aider les élèves à construire les compétences du programme**

Cela nécessite d'être au clair avec la notion de compétences, de s'interroger sur les mécanismes de l'apprentissage donc de savoir comment les compétences se construisent. Après nous comprenons le programme : pourquoi des cas pour enseigner le management, pourquoi des théories, pourquoi des auteurs, pourquoi une argumentation et enfin pourquoi une grille d'évaluation.

#### **Ce que j'ai changé dans mon enseignement ?**

Je travaillais avec le programme pour moi, mais peu avec les étudiants. J'en comprends aujourd'hui la nécessité. J'explique dès le début de la première année que les compétences du programme (que je remets aux étudiants) sont très importantes. Que ce sont les questions qui leur seront posées.

Je travaillais déjà avec les cas du Centre de ressources pour la Communication au niveau national (CrCom), et je continue à le faire. À mon sens, ils permettent réellement de construire des compétences chez les élèves. Ils sont obligés, de lire, de trier l'information, de la mémoriser, de réfléchir pour répondre aux questions, pour faire le lien entre la « boîte à outils » et le cas. Ils permettent de les faire réfléchir. Aujourd'hui, je fais travailler les étudiants sur ces cas, mais plus souvent en groupes. Les études scientifiques montrent que les échanges entre pairs sont un élément essentiel pour construire l'argumentation, le raisonnement. Ces cas sont une aide précieuse. Ils nous sont « livrés » clés en main ce qui nous permet de nous recentrer sur la pédagogie.

Les compétences ne se construisent que si l'on a des connaissances. J'oblige, avec plus ou moins de réussite, les étudiants à apprendre. Comment ?

D'abord, je leur explique, de manière très brève, que les compétences ne peuvent se construire que si on a des connaissances. Et que donc, ils vont devoir apprendre les cours et que je vais contrôler. Pour les aider à apprendre j'essaie de varier les supports. Le numérique les intéresse (film, diaporama, quiz,...). Puis je contrôle les connaissances. Certainement pas assez. Mais j'essaie de faire des contrôles courts (10 minutes) fréquents. Je note sur 5 sur 10, comme cela l'étudiant a toujours la possibilité de rattraper une mauvaise note.

L'entraînement sur des cas : c'est en répétant que l'on apprend. Les étudiants préparent les cas chez eux. Ils les lisent et je demande qu'ils répondent à un certain nombre de questions. J'essaie qu'ils le fassent tous.

Je prends du temps pour corriger chacun des cas. J'explique et je réexplique les théories, je définis les mots, j'explique les attendus des verbes de compétences quand je les rencontre.

### Quand évaluer par compétences en management ?

Dès le début de la première année. Dès qu'un thème est traité, l'évaluation par compétences peut se faire sur le thème. Bien sûr, si on ne veut pas que tous les étudiants aient une note entre 0 et 4, il faut expliquer la

démarche de réflexion attendue : nécessité de repérer les éléments dans un texte, nécessité d'analyser au regard de la théorie d'un auteur, nécessité d'argumenter, donc de structurer sa réponse.

Je donne des devoirs de 3 heures dès le début de la première année.

Au final, je trouve le programme très bien construit, les compétences, les indications complémentaires, tout est très utile. Les livres proposent rarement des cas qui permettent la construction des compétences. Je

leur préfère très nettement les cas du CrCom. Les étudiants trouvent au début qu'ils ont trop de documents. Mais ils s'habituent assez vite aux cas, aux ressources et à la méthode.

Pour conclure je dirai que lorsque les compétences sont construites l'évaluation n'est plus un problème. Petite publicité : Pour en savoir plus, s'inscrire à la formation sur [m@gistere](mailto:m@gistere) « *Construire et évaluer par compétences en management des entreprises* ». Cette formation débutera début novembre.

## BRÈVES

### Une nouvelle webmestre pour le site internet disciplinaire d'Économie et Gestion

Madame Myriam Fort remplace cette année Monsieur Wilfrid Brun-Baronnat comme webmestre du site académique disciplinaire. Parmi les nouveautés, toutes les rubriques « Dernières Nouvelles » seront bientôt regroupées en une rubrique « Actualités », visible depuis la page d'accueil.

Pour développer notre site disciplinaire, n'hésitez pas à contacter la webmestre pour proposer des articles et/ou des ressources pédagogiques.

<http://site.ac-martinique.fr/economiegestion/>

### Un exemple de partenariat École-Entreprise pour construire des compétences en BTS

A l'initiative de la CGSSM (Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Martinique) et en collaboration avec les professeurs de Gestion des risques en BTS Assistant de Gestion PME / PMI, l'organisation de la formation sur les Bases Essentielles en Santé et Sécurité au Travail (BES&ST) est un exemple fructueux de partenariat École-Entreprise.

Au bénéfice de la construction des compétences d'étudiants des BTS assistants de gestion et hôtellerie-restauration de l'académie, la formation est conforme au programme de l'examen et conduite au sein de plusieurs établissements. Les étudiants concernés, plus d'une centaine, acquièrent ou renforcent ainsi les compétences et savoirs associés du domaine de la prévention des risques professionnels utiles à leur stage en entreprise.

### Projet en RH et Com : le contexte « Vintner » du CrCom

**Vintner** est une jeune entreprise de production, d'achat, de conditionnement et de commercialisation des vins installée dans la région de Bordeaux.

Vintner a été formée par le regroupement de 4 entreprises aux activités et à l'histoire différentes. L'objectif du regroupement était de mutualiser les moyens techniques et commerciaux des quatre structures. Vintner emploie 60 salariés permanents et une vingtaine d'intérimaires selon les saisons.

Co-écrit par Delphine Dedreux-Frappa, professeur de l'Académie de Versailles, et Béatrice Tell-Boutier, professeur de l'Académie de la Martinique, ce projet propose 11 dossiers élèves afin que 35 élèves d'une classe de terminale Ressources humaines et communication puissent travailler dans le même contexte. Différentes problématiques sont donc à traiter.

<http://www.crcom.ac-versailles.fr/spip.php?article843>

### Projets TrAam de l'Académie de la Martinique : les Tice au service de la pédagogie différenciée

L'objectif des projets **TrAam** est de favoriser l'utilisation des applications numériques et de mettre en œuvre des outils afin d'accompagner l'élève vers la réussite. Il s'agit pour lui d'accroître son autonomie et d'être progressivement acteur et co-constructeur de ses acquisitions disciplinaires et des compétences attendues à son niveau de formation.

La pédagogie du projet à partir d'outils numériques est donc l'élément de cohérence des dispositifs projetés.

La concertation, y compris à distance et la mutualisation des pratiques pédagogiques entre enseignants sont également prévues au sein des groupes de travail.

Deux projets présentés par des professeurs d'économie et gestion de la Martinique ont été retenus au niveau national sur les thèmes suivants pour l'année scolaire en cours :

- Les outils numériques au service de la différenciation pédagogique des enseignements.
- Intégration et usages innovants de la vidéo dans les pratiques pédagogiques en économie et gestion.

## M@gistère : accompagner la formation continue des enseignants



**M@gistère est la plate-forme de formation à distance de l'éducation nationale. Elle s'inscrit dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, avec l'ambition de "Faire entrer l'École dans l'ère du numérique".**

**M@gistère est un dispositif hybride de formation continue. Alternant travail en présence et à distance, synchrone et asynchrone, il privilégie le travail entre pairs.**

Les parcours de formation sur M@gistère sont tutorés. Les modalités de formation peuvent revêtir différentes formes : analyse de séquences pédagogiques, vidéos, classes virtuelles, préparation collective de séquence, exercices d'auto-évaluation sous forme de quiz, ...

### Quelles sont les formations proposées ?

Les parcours de formation sont mutualisés au niveau national. Ils émanent :

- de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO), qui pilote, en tant que maîtrise d'ouvrage, l'offre nationale;
- des académies, qui proposent des parcours répondant aux besoins de formation de leurs personnels.

Les parcours de formation sont fondés sur une interface entre enseignants et formateurs. Ils permettent de suivre et d'accompagner le parcours de chaque enseignant. Ces parcours de formation à distance peuvent se prolonger durant les périodes d'animation et de formation organisées par les inspecteurs.

### Mise en œuvre de la formation en ligne dans l'académie

Les parcours auxquels les enseignants seront inscrits seront accessibles sur la plateforme M@gistère. Ils y accéderont à partir du lieu de leur choix (école, domicile, ..) sur l'outil de leur choix, ordinateur, tablette, smartphone.

### La formation continue sur M@gistère en Économie et Gestion.

Dans l'académie de la Martinique, quelques formations M@gistère en Économie et Gestion ont été publiées au PAF (Plan Académique de Formation). Les enseignants pouvaient les choisir. Les sessions de formations peuvent aussi être ouvertes avec des publics désignés. L'ensei-

gnant, une fois inscrit à une formation, reçoit une convocation du Rectorat comme pour toute autre formation.

Les stagiaires ont un formateur ou plutôt un e-formateur. Ce e-formateur a été formé au tutorat : son rôle est d'animer la formation, de mettre de la présence à distance, de répondre aux questions des stagiaires, de s'assurer du suivi de la formation par l'ensemble des stagiaires, d'animer des classes virtuelles (des présentiels distants). Les formateurs seront formés cette année à l'utilisation de la classe virtuelle Via.

La durée des formations varie entre 3h et 12h. Les formations ont une date de début et de fin. Cependant les formations suivies restent accessibles durant au moins toute l'année scolaire.

En Économie et Gestion, les parcours de formations sont conçus par les enseignants. Tout enseignant, ou groupe d'enseignants ou de formateurs, qui souhaiterait concevoir un parcours de formation à distance peut contacter la correspondante académique M@gistère et/ou son IA-IPR.

### Les formations proposées

Quatre parcours de formation ont été conçus dans l'académie. Vous

pouvez demander à suivre ces formations.

- Le projet en terminale STMG : contexte et démarche.
- Enseigner par compétences en management des entreprises en BTS.
- Principes des bases de données niveau 1.
- Concevoir et utiliser des outils numériques pour renforcer les usages : un exemple en Économie et Gestion.



### Comment accéder à m@gistère ?

- ✓ Se connecter sur le site : <https://magistere.education.fr>
- ✓ Choisir l'académie de la Martinique.
- ✓ Choisir « Se connecter via Arena ».
- ✓ Saisir son identifiant de messagerie académique.
- ✓ Saisir son mot de passe de messagerie académique.



### Les Journées d'intégration des élèves de seconde au lycée Centre Sud

Ce projet d'accueil est une idée de Mme MONLOUIS Christine professeur de Sciences de la Vie et de la Terre, qui a reçu l'adhésion de l'ensemble des équipes pédagogiques du lycée Centre Sud et de la direction de l'établissement. Les élèves de seconde ont fait leur prérentrée le mercredi 2 septembre, puis la mise en œuvre du projet d'accueil s'est déroulée sur deux matinées, les jeudi 3 septembre et vendredi 4 septembre. Ces journées d'intégration ont concerné les huit classes de seconde de l'établissement, soit quatre classes par jour.

L'objectif de cette journée d'intégration a été de prendre le temps d'accueillir les élèves pour :

- créer une cohésion entre les élèves et les professeurs,
- favoriser la motivation des élèves et leur sentiment d'appartenance à une communauté scolaire,
- réaliser différentes activités, dans le but de faciliter l'intégration au sein des classes,
- présenter l'équipe pédagogique et les tuteurs. Le tuteur d'une classe de seconde est un élève de classe de première qui a accepté d'encadrer ses camarades pendant l'année scolaire 2015 2016.

#### Un petit-déjeuner collectif et convivial

Cette journée a commencé par un petit déjeuner au réfectoire, partagé par les élèves et leurs tuteurs en compagnie des professeurs. Ce fut l'occasion pour les professeurs de se présenter et d'échanger avec les élèves.

#### S'intégrer par le jeu

Durant la journée, plusieurs activités sportives, sous la responsabilité des professeurs d'EPS, ont été proposées aux élèves : ils ont pu ainsi pratiquer du basket et du badminton, des jeux collectifs en phase avec les objectifs de ce projet :

- créer un esprit d'équipe,
  - partager des moments conviviaux avec les adultes pour donner aux élèves une image positive de leur établissement et de l'équipe,
- D'autres activités ont émaillé la journée d'intégration :
- activité de découverte du lycée : bâtiments scolaires et administratifs, CDI ;



- « course valise » : ce jeu consistait pour les équipes à se vêtir de vêtements se trouvant dans une valise ; l'équipe gagnante était celle qui avait vidé cette valise ;
- « jeu du baccalauréat » avec la recherche de mots en anglais et en espagnol, ainsi que des termes scientifiques.

L'organisation par équipes, selon un mode de permutation des groupes à chaque heure d'activité, a permis de faire participer tous les élèves.

#### Une intégration réussie

La participation des élèves fut très dense à toutes les activités : ils ont ainsi exprimé leur satisfaction pour ce temps de partage et d'échanges à l'aube d'une nouvelle année scolaire. Le côté ludique de la journée a entraîné leur motivation et a favorisé leur entrée dans un nouveau cycle d'études scolaires.

## AGENDA

### Rencontres pédagogiques par bassin :

Le Groupe TICE disciplinaire animera une rencontre au LPO Nord Caraïbe (Bellefontaine) le lundi 30 novembre 2015.

### Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) :

La deuxième Session 2015 de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) aura lieu à compter du 05 novembre 2015.

### Formations au Numérique de Canopé :

Le choix de formations se fait sur catalogue, pour une inscription en ligne.



**RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :** MADAME ROSE-LISE JOACHIM, IA-IPR D'ECONOMIE ET GESTION DE L'ACADÉMIE DE LA MARTINIQUE  
**COMITÉ DE RÉDACTION :** ODILE FOULE-BRUYÈRE, GABY GODAR, CÉDIC GHEMRI, MATHIEU LABBOUZ, CATHY MOULANIER, JOCELYNE STRYKALA, BÉATRICE TELL-BOUTIER.  
**SECRETARIAT DE RÉDACTION :** BÉATRICE TELL-BOUTIER